

N O U V E L L E S D E N E S L E

Bulletin d'information de l'association S.P.E. Nesle-la-Reposte

Actualité

Compte tenu de l'urgence et de la gravité de l'actualité éolienne, nous suspendons nos articles en cours (sur la Chasse de l'Abbaye et sur la Noxe) jusqu'au numéro de juillet/août et de même, nous avons décidé de reporter la Fête du Bief, prévu en juin, au mois de septembre.

MOBILISATION GÉNÉRALE

Le 15 janvier 2019 s'est ouvert une page cruciale de l'histoire de notre village, avec l'acceptation inconsidérée du développement d'un deuxième parc éolien sur la commune, par le maire de l'époque approuvé par seulement deux conseillers présents et deux procurations (dont une d'un conseiller directement intéressé au projet !). Nous ne reviendrons pas sur la légèreté de cette décision, ni sur ce qu'elle révèle d'ignorance du sujet et de ses conséquences. De nombreux élus de la région se sont fait piéger dans des circonstances analogues et ont cédé au "chant des sirènes" des VRP de l'éolien qui avouaient que "dans la Marne, ça rentre comme dans du beurre".

Mais si "l'erreur est humaine", "persévérer est diabolique" et on ne peut excuser nos élus de s'être obstiné à défendre ce projet pendant près de trois ans, CONTRE leurs administrés et en refusant tout autant de les informer que de les écouter. Le seul critère pris en compte était le bénéfice (bien hypothétique) du projet pour les finances communales, tout le reste n'était que "préjugés et peur du progrès".

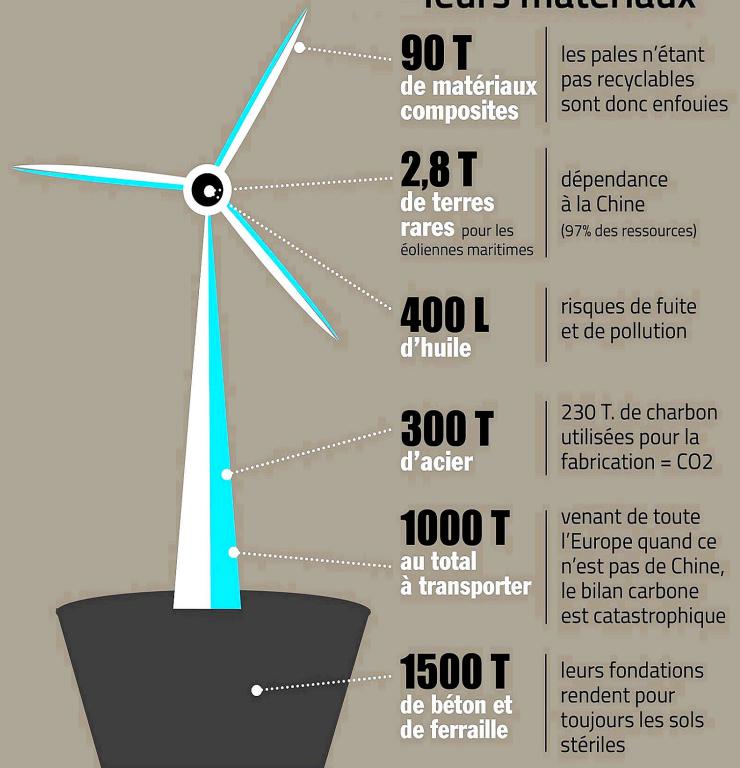
Quatre ans plus tard, la Marne est en passe de devenir le département le plus saturé de France, avec plus de 500 éoliennes en service, bientôt mille si tous les projets se réalisent, et le rejet de cette invasion qui bouleverse et défigure notre région est chaque jour plus unanime.

Mais malgré toutes les manifestations de l'opposition des Nigellois (pétition de notre association, rejet du projet lors des trois réunions de "concertation", vote négatif à 76,7% des habitants de Nesle, vote également négatif de Bouchy-Saint-Genest et des Essarts-le-Vicomte) le projet a suivi son cours et les gentils partenaires du début, qui attachaient tellement d'importance à l'"intégration paysagère" du projet, avec des machines qui ne devaient pas dépasser 150 mètres de haut, ont fait place à de cyniques envahisseurs pour qui nous sommes à peu près ce que devaient être les indiens d'Amérique pour les colons de la ruée vers l'ouest : des minorités gênantes qu'on repousse toujours plus loin et qu'on essaie dans un premier temps d'amadouer, parce que c'est plus économique, avant de les réduire par la force s'ils retardent la marche du "progrès".

Aujourd'hui, les masques sont tombés et nous avons été punis de notre mauvaise volonté

Pourquoi les éoliennes ne sont pas écologiques ?

- leurs matériaux



Merci à Stop Eolien 87

-leur impact environnemental

DÉFIGURE LES PAYSAGES

les campagnes ressemblent à des zones industrielles à perte de vue de jour comme de nuit

DÉTRUIT LA BIODIVERSITÉ

- en perturbant et tuant : oiseaux, espèces protégées, chiroptères etc.
- en rasant haies et forêts pour s'implanter
- en asséchant les sols

DÉCIME LES ÉLEVAGES

- perte de performances en quantité et qualité
- mortalité et troubles inexpliqués

POLLUE LES SOLS

- artificialisation des sols socle + zone d'accès = 0,5 h
- 1500 T de béton et ferrailles pourrissent dans les sols et infiltreront les eaux souterraines



par le changement d'échelle du projet : passage de 19 à 30 MégaWatts de puissance installée (5 fois le parc de la Bertine !), avec des machines de 184 mètres de haut (qui trahissent l'engagement écrit de Mme Delphine Henri, en 2019, de limiter leur hauteur à 150 mètres) et des rotors de 155 mètres de diamètre, qui balaieraient chacun une surface équivalente à plus de trois terrains de foot !!!.

Mais tout n'est pas perdu pour autant, comme peuvent en témoigner nos amis des Essarts et de La-Forêtrière qui ont remporté une première victoire avec l'avis défavorable du commissaire enquêteur sur le projet d'extension du parc Porte de Champagne. Le rejet de ce développement anarchique des énergies renouvelables dans nos campagnes rejoint le profond mouvement d'opposition à une politique nationale toujours plus autoritaire et anti-démocratique. Développement des EnR et réforme des retraites : même combat !

Et la crise économique consécutive à la guerre en Ukraine, en renchérisant fortement les prix de l'énergie et des transports, a mis à mal le modèle économique de l'industrie éolienne: une augmentation des coûts de plus de 30% a mené les leaders du marché Vestas et Général Electric à des

pertes record en 2022 et Siemens/Gamesa, "notre" envahisseur, a cessé toute activité dans l'éolien terrestre en bradant son portefeuille de projets à l'écossais SSE.

Les exemples venus de l'étranger comme de notre pays nous montrent que pour l'éolien, surtout terrestre, "ça coince de partout", malgré l'agressivité des promoteurs et la loi d'accélération du développement des énergies renouvelables. Bravant ces lois d'exception, les commissaires enquêteurs "osent" de plus en plus d'avis négatifs, et même les rejets de parcs éoliens par les préfets se multiplient.

Pour nos tout-puissants dirigeants, qui ont déjà dû avaler leurs chapeaux sur la question du nucléaire, impensable de se dédire trop rapidement sur les EnR. Il faut donc faire semblant de continuer à développer ces énergies ruineuses et inefficaces pendant un certain temps, pour l'image de Jupiter et de sa clique.

D'où l'importance de cette enquête publique pour les habitants de Nesle, car il serait tragique d'être les dernières victimes de ce calendrier et de voir notre environnement définitivement ravagé au nom d'une politique qui sera bientôt abandonnée.

Alors mobilisons-nous pour que M. Alain Jaquinet, commissaire enquêteur, reçoive entre le 6 juin et le 17 juillet un maximum de contributions de tous ceux, Nigellois, voisins et amis, qui ont compris que ce projet de parc éolien géant représente la plus grave menace qui ai jamais pesé sur l'avenir de notre beau village.

-leurs nuisances pour les riverains

BRUIT ENTÊTANT

- de moteur en fond sonore
- sifflements persistants et répétitifs

ACOUPHÈNES

- fin du silence dans les oreilles et invasion de maux de tête

INSOMNIES

- la nuit, le bruit, les infrasons, les effets électromagnétiques perturbent le sommeil des riverains à des kilomètres à la ronde

TROUBLES

- du comportement et de la santé inexplicables chez les hommes comme chez les animaux

DANGER

PROJECTIONS

- de pales et du rotor en cas d'incendie et de glace en hiver

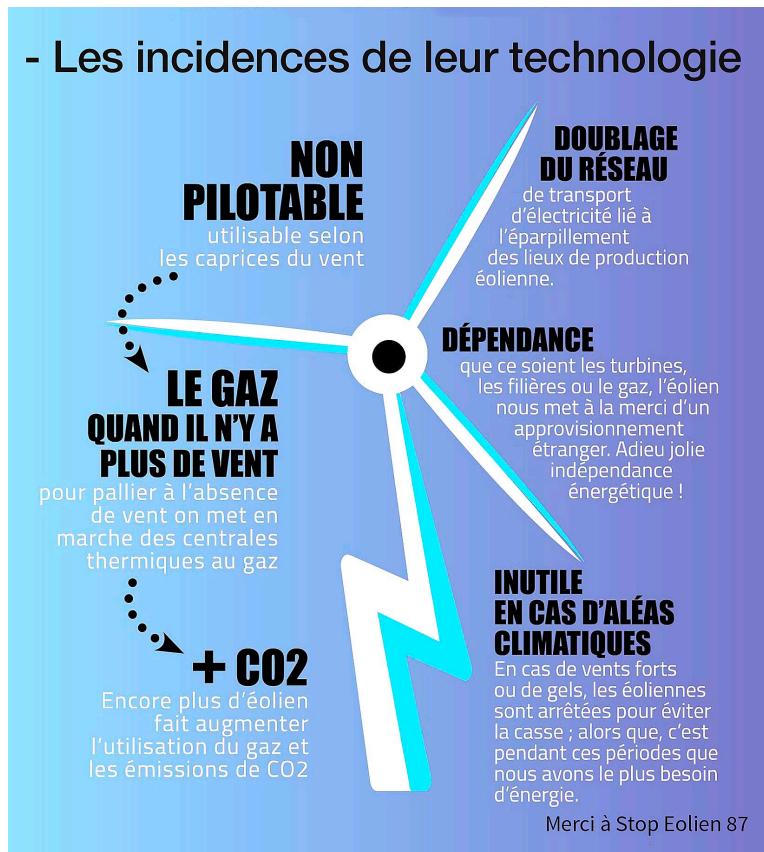
EFFETS STROBOSCOPIQUES

- Le clignotement de l'ombre des pales projetée sur les paysages et dans les maisons crée des effets indésirables comme si quelqu'un allumait et éteignait la lumière toutes les 2 secondes.

Merci à Stop Eolien 87

Alerte à l'enquête publique

- Les incidences de leur technologie



la Bertine et le nouveau projet des Champeaux, et des risques et nuisances liés à cette implantation.

Dans le prolongement, nous vous expliquions dans le numéro 4, les inégalités de répartition et la saturation exceptionnelle de la nôtre.

En septembre, nous évoquions une législation française déficiente et obsolète réglementant l'éloignement des éoliennes aux habitations, inchangée depuis 2010 alors que les machines ont doublé de taille. Dans les Nouvelles n°6, nous vous présentions, les désastres énergétiques, financiers, les fraudes générées par l'énergie verte, et le recours aux énergies fossiles pour palier à l'intermittence des énergies renouvelables.

Notre numéro 7 de novembre 2021 était consacré au projet des Champeaux modifié, présenté lors de la réunion publique du 26 octobre, très éloigné du projet initial.

Les Nouvelles de janvier 2022 faisait le point sur le compte rendu de cette réunion.

En février, nous abordions l'acceptabilité des projets dans le département, l'invasion du sud-ouest marnais et évoquions les nuisances sonores

La nouvelle que l'on espérait ne plus recevoir est arrivée : **l'enquête publique**, dernier espoir contre le projet d'implantation **du Parc éolien des Champeaux, aura lieu du 6 juin au 17 juillet 2023**. Les quatre permanences du commissaire enquêteur se dérouleront le mardi 6 juin de 10h à 13h à Nesle, le mardi 20 juin de 10h à 13h à Nesle et de 14h00 à 16h30 aux Essarts, le mardi 11 juillet de 10h à 12h à Nesle.

Dès février 2019, Gérard Vogler alertait sur ce projet que l'ancien conseil municipal avait voté "en douce" et, rejoint par un petit groupe de Nigellois, créait l'association qui produira une vingtaine de lettres mensuelles pour dénoncer les dangers de l'éolien.

Depuis 2021, ce sont les Nouvelles de Nesle qui vous informent sur les risques encourus avec le développement anarchique des projets éoliens et de méthanisation.

Le numéro des Nouvelles de mai 2021 (n°2), vous parlait de la densité record d'éoliennes dans la région, le département et le sud-ouest marnais, de l'encerclement de Nesle avec les éoliennes de

- leur modèle économique et politique

UN DELUGE DE SUBVENTIONS

La filière éolienne tourne surtout grâce aux subventions, aux compensations, aux prix garantis etc. Soit 120 Milliards d'Euros déjà donnés aux industriels éoliens.

UNE PRODUCTION PRIORITAIRE

Tout ce que produisent les éoliennes est acheté à prix d'or que l'on en ait besoin ou pas. On arrête des productions pilotes moins chères pour laisser passer l'éolien.

= DES PROFITS RENOUVELABLES

Tous ces avantages attirent des investisseurs qui ont bien compris que l'Etat garantissait les profits et supprimait les risques. C'est le jackpot renouvelable !

L'ÉTAT D'EXCEPTION

Un arsenal de lois, de décrets, de schémas régionaux avec une administration et des préfets aux ordres imposent à des territoires sacrifiés cette énergie ni verte ni propre.

LE DENI DE DÉMOCRATIE

La Cour des Comptes, des commissions parlementaires, des experts, des associations de protection de la nature, les populations concernées, des départements, des institutions dénoncent le scandale éolien sans jamais être entendus.



des éoliennes. Le numéro suivant faisait écho au scandale du démantèlement éolien.

La nouvelle proposition de loi pour arrêter l'implantation anarchique des éoliennes vous était présentée dans le numéro 12.

Le numéro 14 de juillet, vous parlait des dangers du "Repowering", remplacement des vieilles éoliennes par des machines deux fois plus grandes sans nouvelle enquête publique.

Le numéro 16 évoquait l'invasion de l'éolien et les pannes de vents qui réduisent sa production, en faisant peser un coût toujours plus important sur les consommateurs.

Le numéro d'octobre sensibilisait aux enquêtes publiques réalisées pour les projets des communes voisines avec, dans le numéro suivant un argumentaire pour les contributions à l'enquête publique du projet Porte de Champagne 2. Rappelons ici que les contributions à cette enquête publique ont abouti à un avis défavorable par le commissaire enquêteur.

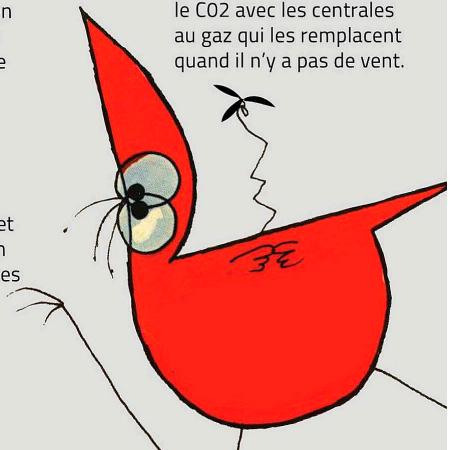
- Parce qu'elles ne servent à rien

NI POUR SORTIR DU NUCLÉAIRE

Aucune centrale nucléaire n'a été fermée et remplacée par l'éolien dans le monde. On ne peut pas remplacer une énergie piloteable et puissante par une autre intermittente et aléatoire.

NI POUR LE CLIMAT

Elles font augmenter le CO₂ avec les centrales au gaz qui les remplacent quand il n'y a pas de vent.



NI POUR L'EMPLOI

Les éoliennes sont pour la plupart conçues et fabriquées à l'étranger et leur implantation emploie une main d'œuvre étrangère. Restent quelques emplois de maintenance.

NI POUR FAIRE BAISSE LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

L'éolien est dopé aux subventions issues des taxes sur nos factures d'électricité les faisant considérablement augmenter. Plus l'éolien produit, plus les cours de l'électricité s'effondrent en Europe, obligeant l'État à distribuer des compensations financières aux industriels éoliens. Le besoin de taxe est encore plus fort.

NI POUR L'ÉCONOMIE

Avec l'éolien le déficit de la balance commerciale grandit. Les paysages et les sites emblématiques défigurés impactent le tourisme. L'immobilier s'effondre dans les zones touchées par les éoliennes. Nos subventions contribuent à financer des industriels et des financiers étrangers, un comble !

Merci à Stop Eolien 87

- Parce qu'elles font n'importe quoi n'importe où

DÉVELOPPEMENT ANARCHIQUE

Les éoliennes infestent les territoires comme des fougères géantes. Elles se concentrent par endroit jusqu'à encercler les villages. Quand il y a une zone conquise, c'est la 2^e vague qui arrive avec le repowering et la densification et des procédures simplifiées. C'est le Far West éolien !

DES PAYSAGES, DES SITES DES FORÊTS EN DANGER

Covisibilité, saturation, recommandations paysagères, sites classés, forêts domaniales sont ignorés par les préfets. Des centaines d'autorisations ont déjà été données pour ces massacres à l'éolienne.

UN HORIZON DE FRICHES INDUSTRIELLES

Dans 15 ou 20 ans, nos horizons seront peuplés d'éoliennes abandonnées. Les provisions pour démantèlement n'étant pas suffisantes et les sociétés exploitantes ayant disparu. Les propriétaires seuls responsables de l'éolienne en fin de vie ne pourront pas faire face à la dépense, perdront leur terrain sans que la collectivité puisse tout démonter.

DES PROMOTEURS SANS FOI NI LOI

Intimidations, promesses, harcèlements, chantages, mensonges, tout est bon pour arracher la signature du bail et trouver un terrain aux éoliennes face à des propriétaires appâtés par quelques billets.



Merci à Stop Eolien 87

Les nouvelles de décembre 2022 faisaient le point sur cette mobilisation à l'enquête publique, sur l'amendement inscrit dans le code de l'environnement pour prendre en compte le nombre d'éoliennes installées et vous présentait les incohérences de la transition énergétique, suivi dans les nouvelles suivantes de janvier 2023 des conclusions du commissaire enquêteur.

Le numéro 22 de février, vous informait du retrait de Siemens/Gamesa et du changement de promoteur pour le projet éolien des Champeaux.

Autant d'éléments qu'il sera important de développer dans vos contributions à l'enquête publique. Nous reviendrons en détail dans le prochain numéro, dès que nous aurons connaissance complète du dossier, sur les différents éléments pour construire vos argumentaires, comme nous l'avions fait pour l'enquête publique des Essarts et de la Forestière, enquête publique qui s'est conclue par un avis défavorable du commissaire enquêteur. Trois quarts des Nigelloises et Nigellois se sont prononcés contre ce projet, leur voix, votre voix doit être entendue